



OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL

de l'Emploi Public Territorial  
et des Ressources Humaines

# PANORAMA REGIONAL DE L'EMPLOI TERRITORIAL 2019



Décembre 2021

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Bretagne



# INTRODUCTION

Cette publication a pour objectif de présenter l'état des effectifs territoriaux, ainsi que les grandes tendances en matière de recrutement et d'emploi en Région Bretagne sur l'année 2019.

## Origine des données :

Cette synthèse porte sur les données recueillies dans les bilans de l'emploi 2019 des quatre départements bretons. Les données nationales sont pour la plupart extraites de la 10ème édition du panorama national de l'emploi territorial publiée par la FNCDG et l'ANDCDG (édition 2021) et s'appuient également sur des données INSEE et SIASP 2018. S'agissant des éléments portant sur les données retraite, ils sont extraits de bases de données de la CNRACL et de l'IRCANTEC, disponibles sur le site [donnees-sociales.fr](http://donnees-sociales.fr).



---

# SOMMAIRE

<b>LES EMPLOYEURS PUBLICS EN BRETAGNE ET EN FRANCE</b>	<b>3</b>
<b>LE PROFIL DES AGENTS TERRITORIAUX</b>	<b>3</b>
<b>LE RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN BRETAGNE</b>	<b>4</b>
<i>DES OFFRES D'EMPLOI EN CONSTANTE AUGMENTATION</i>	<i>4</i>
<i>FOCUS SUR LES NOMINATIONS</i>	<i>6</i>
<i>LES MÉTIERS QUI RECRUTENT LE PLUS ET CEUX QUI SONT EN TENSION</i>	<i>7</i>
<b>L'ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS</b>	<b>9</b>
<b>LES DÉPARTS A LA RETRAITE D'AGENTS TERRITORIAUX</b>	<b>12</b>
<i>LES CHIFFRES CLÉS DES DÉPARTS À LA RETRAITE</i>	<i>12</i>
<i>PROJECTION DES DÉPARTS À LA RETRAITE</i>	<i>13</i>
<i>FOCUS SUR LES DÉPARTS À LA RETRAITE POUR INVALIDITÉ</i>	<i>14</i>



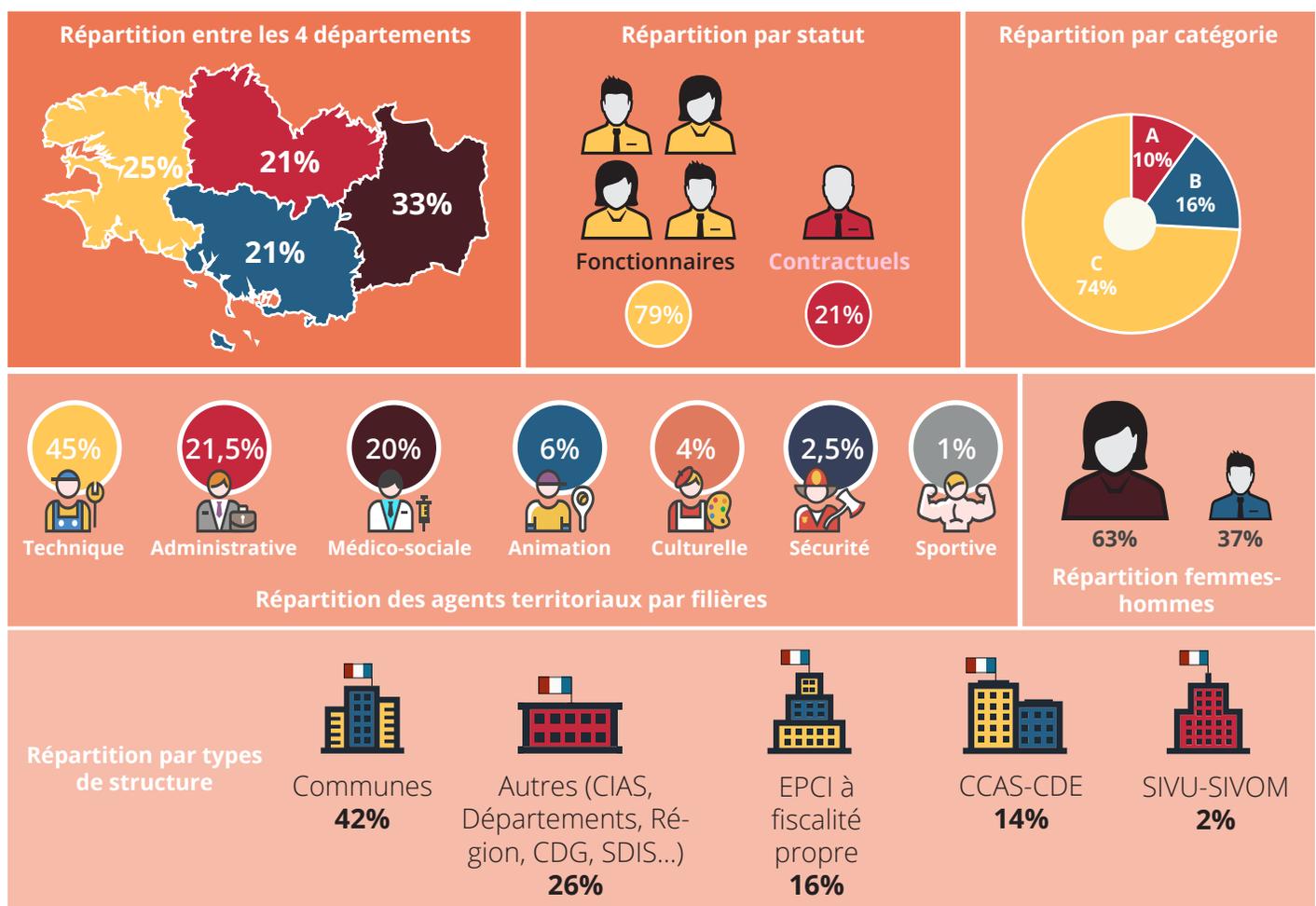
# LES EMPLOYEURS TERRITORIAUX PUBLICS EN BRETAGNE ET EN FRANCE

Pour ce qui est de la Bretagne, la région comptait 3,371 millions d'habitants (67 407 241 en France) et un nombre de collectivités et établissements publics territoriaux répartis de la manière suivante :

	Région	Départements	Communes	EPCI à fiscalité propre	Syndicats
Bretagne	1	4	1 208	59	296
France	18	101	34 965	1 253	8 989

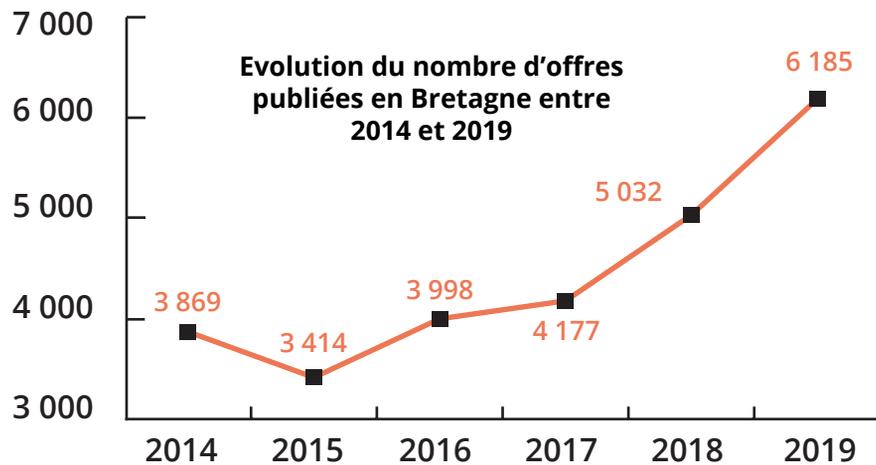
## LE PROFIL DES AGENTS TERRITORIAUX

Au 31/12/2018 (données SIASP), la Bretagne comptait 93 963 agents publics territoriaux (+0.7% par rapport à 2017), répartis de la manière suivante :

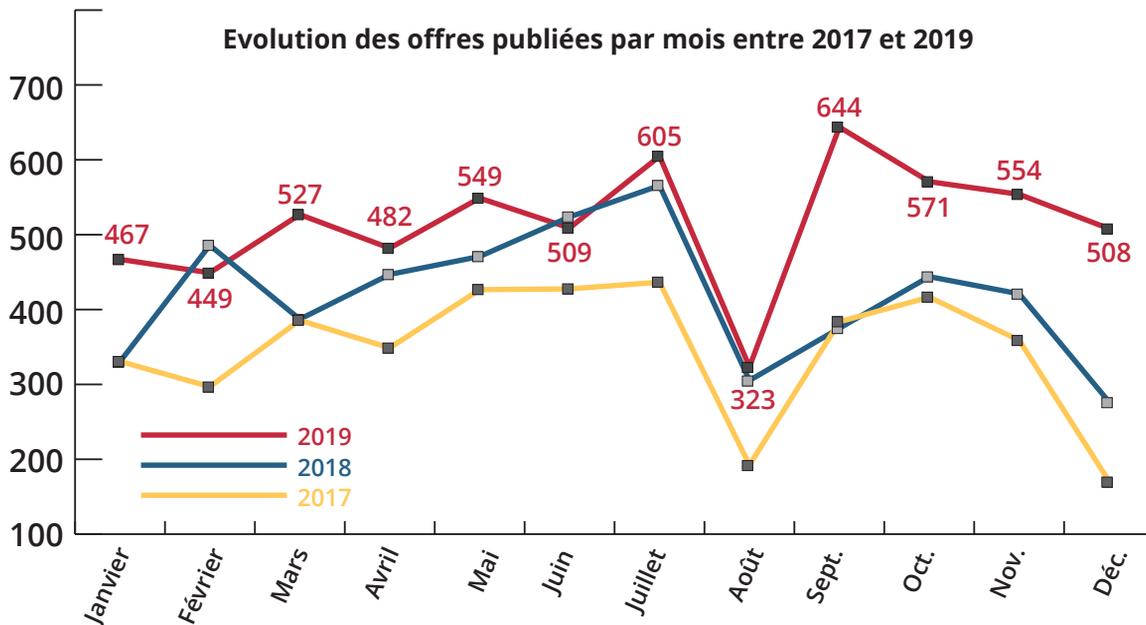


# LE RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN BRETAGNE

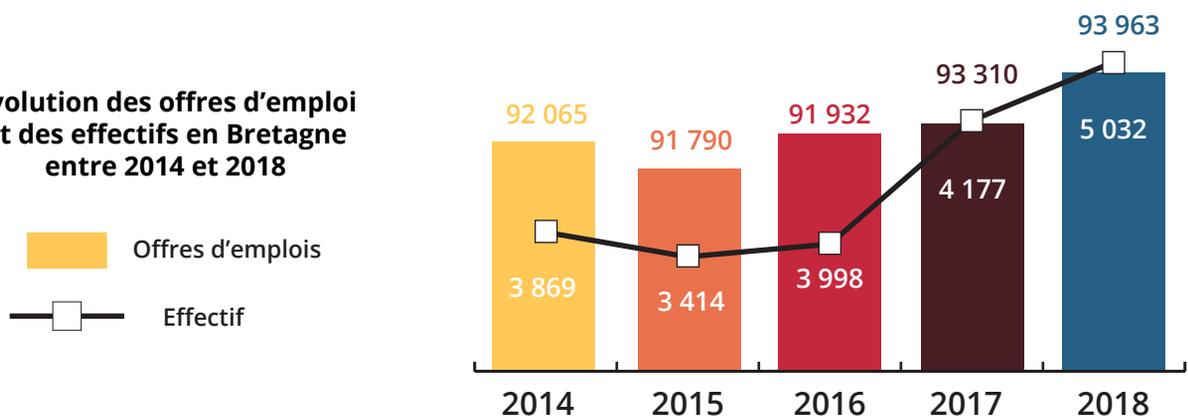
Des offres d'emploi en constante augmentation



Le nombre d'offres publiées en 2019 continue d'augmenter (+23% par rapport à 2018 et +60% par rapport à 2014).

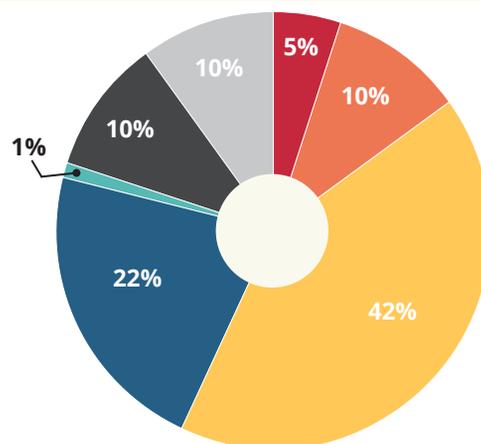


Evolution des offres d'emploi et des effectifs en Bretagne entre 2014 et 2018



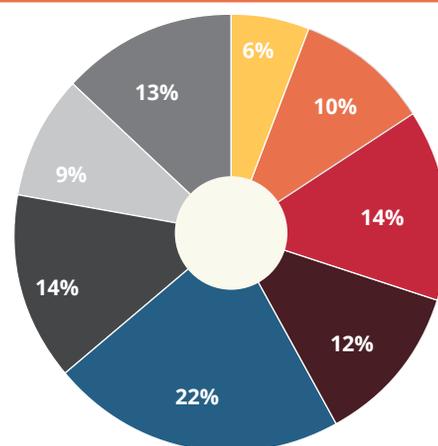
### Répartition du nombre d'offres par types de structures en 2019

- Région
- Départements
- Communes
- EPCI à fiscalité propre
- Syndicats
- CIAS, CCAS
- Autres établissements publics



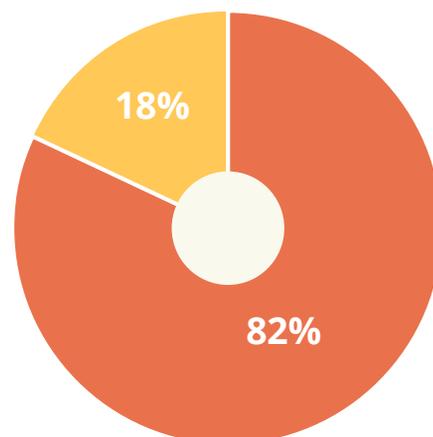
### Répartition du nombre d'offres par strates de communes

- Moins de 1 000 habitants
- Entre 1 000 et 1 999 hab.
- Entre 2 000 et 3 499 hab.
- Entre 3 500 et 4 999 hab.
- Entre 5 000 et 9 999 hab.
- Entre 10 000 et 19 999 hab.
- Entre 20 000 et 49 999 hab.
- + 50 000 hab.



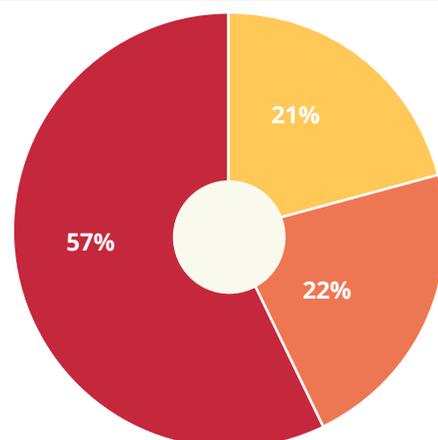
### Répartition des offres d'emploi selon le temps de travail

- Offres à temps complet
- Offres à temps non-complet

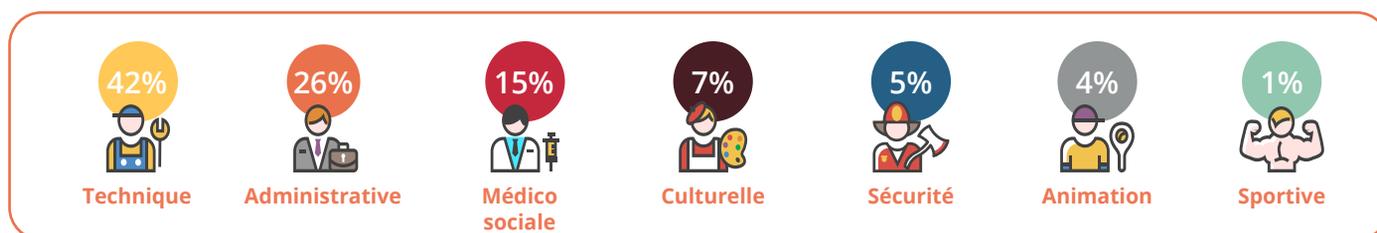


### Répartition des offres d'emploi par catégories

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C



## Répartition des offres par filière en 2019



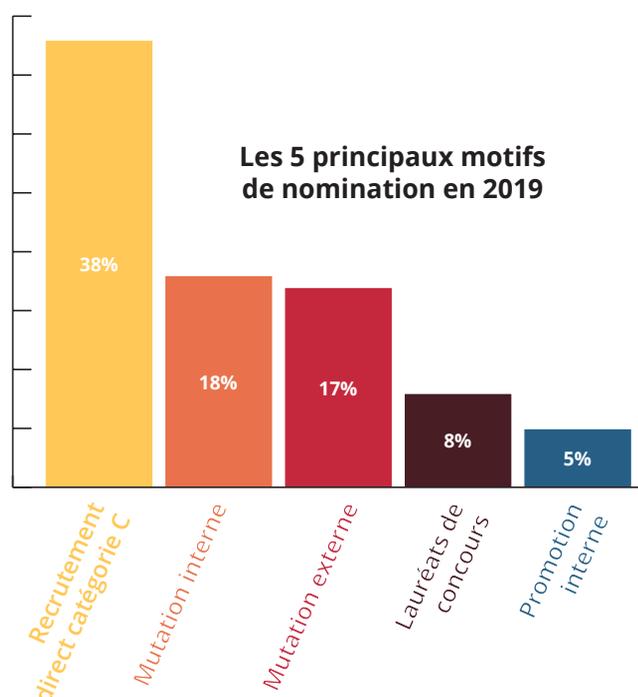
La Bretagne publie plus d'offres d'emploi dans la filière technique (42% contre 37%) et moins dans la filière administrative (26% contre 32%) qu'à l'échelle nationale.

## Focus sur les nominations

En 2019, le recrutement direct d'agents de catégorie C se maintient comme premier motif de nomination. Il a d'ailleurs augmenté de 9 points par rapport à 2018.

De la même manière, les mutations internes ont augmenté de 6 points.

A l'inverse, le nombre de nominations liées à des modifications de temps de travail a diminué de moitié et sort donc du classement au profit des promotions internes (+ 32%).



## Répartition des nominations par familles de métiers en 2019



## Les métiers qui recrutent le plus et ceux en tension

### Top 10 des métiers qui recrutent le plus en Bretagne en 2019

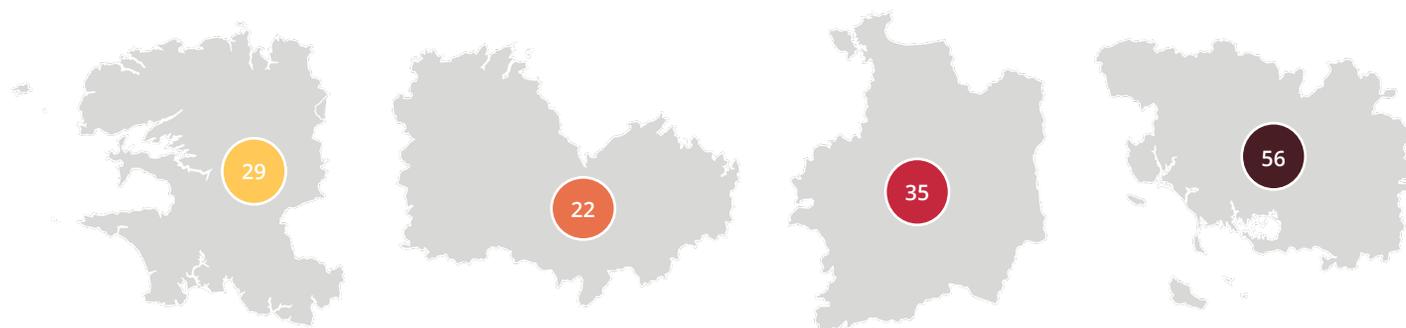


Classement 2019		Classement 2018
1	Animatrice / Animateur enfance-jeunesse .....	4
2	Aide à domicile .....	1
3	Aide-soignante / Aide-soignant .....	3
4	Enseignante / Enseignant artistique* .....	6
5	Agente / Agent de restauration .....	7
6	Agente / Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant .....	-
7	Assistante / Assistant éducatif-ve petite enfance .....	-
8	Chargée / Chargé de propreté des locaux .....	8
9	Assistante / Assistant de gestion administrative .....	9
10	Agente / Agent de services polyvalent-e en milieu rural .....	-

Spécifique à la région Bretagne - Communs avec la France

\* Les offres d'emploi sur ce métier sont fréquemment des contrats de quelques heures par semaine ce qui explique en partie le nombre d'offres sur ce métier.

### Top 3 des métiers qui recrutent le plus par département en 2019



- Enseignant.e artistique
- Aide-soignant.e
- Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

- Aide à domicile
- Aide-soignant.e
- Animateur.rice enfance-jeunesse

- Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire
- Chargé.e de propreté des locaux
- Agent.e de restauration

- Animateur.rice enfance-jeunesse
- Aide à domicile
- Assistant.e éducatif.ve petite enfance

## Les métiers en tension en 2019

Un métier est dit en tension dès lors qu'il existe des difficultés de recrutement soit en raison d'un nombre insuffisant de candidatures soit par manque d'adéquation entre le profil du candidat et le métier.

Il existe plusieurs indicateurs permettant de déterminer si un métier est en tension ou non, dont le nombre d'offres publiées pour un métier et la durée moyenne de publication d'une offre.

Il a été fait le choix dans le cadre de cette synthèse de ne retenir que l'indicateur lié au nombre d'offres publiées.

       	
Classement 2019	Classement 2018
1 Enseignante / Enseignant artistique*	-
2 Chargée / Chargé de propreté des locaux	-
3 Policière / Policier municipal-e	9
4 Infirmière / Infirmier	5
5 Médecin	3
6 Aide-soignante / Aide-soignant	2
7 Assistante / Assistant de gestion ressources humaines	-
8 Secrétaire de mairie	1
9 Assistante / Assistant de gestion administrative	10
10 Agente / Agent de propreté des espaces publics	-

Spécifique à la région Bretagne - Communs avec la France

\* Les offres d'emploi sur ce métier sont fréquemment des contrats de quelques heures par semaine ce qui explique en partie le nombre d'offres sur ce métier.



# L'ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS EN BRETAGNE

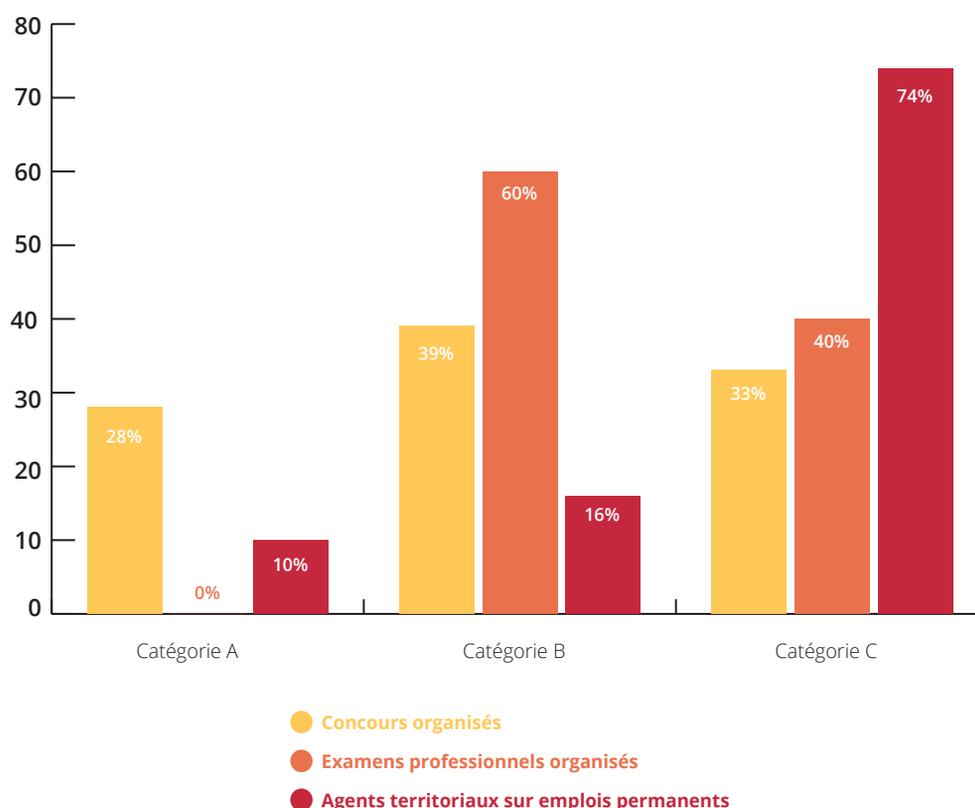
**13 947** candidats inscrits à un concours en région Bretagne en 2019.

**18 concours** (de 16 grades différents) et **5 examens professionnels** (de 4 grades différents) ont été organisés en Bretagne en 2019.

L'organisation des concours et examens professionnels est réalisée de manière coopérative à l'échelle inter-régionale depuis 2004, avec un calendrier commun aux 14 CDG du Grand Ouest.

Seul le concours d'agent de maîtrise a été organisé par trois départements bretons en 2019.

**Répartition des concours et examens professionnels organisés en Bretagne en 2019 et des agents territoriaux**



Comme chaque année, la catégorie C est largement sous-représentée dans l'organisation des concours par rapport à son poids dans les effectifs territoriaux. À l'inverse, la catégorie B est particulièrement surreprésentée. Deux explications :

- les agents territoriaux de la catégorie C font souvent l'objet de recrutements directs
- la majorité des cadres d'emplois de catégorie B comporte deux grades ouverts aux concours et deux grades ouverts à l'examen professionnel

Pour ce qui est des examens professionnels, 3 concernent des grades de catégorie B et 2 de catégorie C.

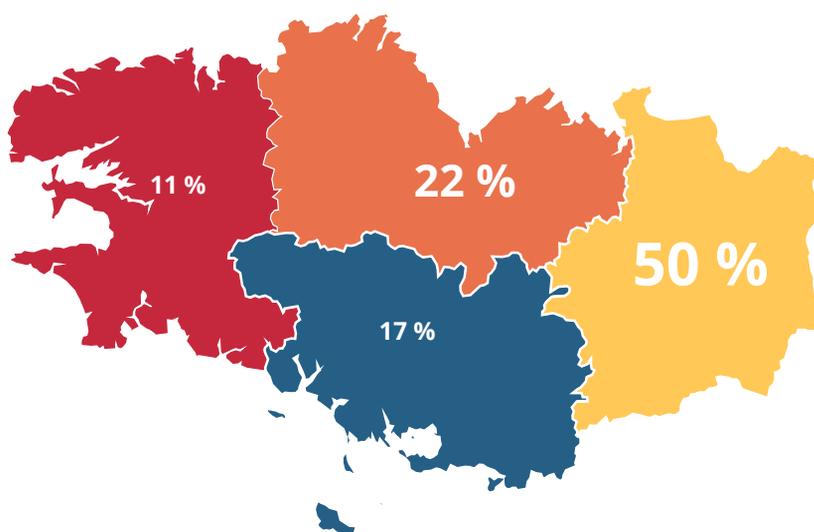
	Concours	Examens professionnels
Postes ouverts	1 495	-
Candidats inscrits (et admis à concourir)	13 947	1 708
Candidats présents à la 1ère épreuve	9 170	1 464
Candidats admissibles	2 638	990
Lauréats	1 433	620
Taux de présence *	66%	86%
Taux de réussite **	16%	42%
Taux de pourvoi ***	96%	-

\* nombre de candidats présents/nombre de candidats inscrits

\*\* nombre de lauréats/nombre de présents

\*\*\* nombre de lauréats/nombre de postes ouverts

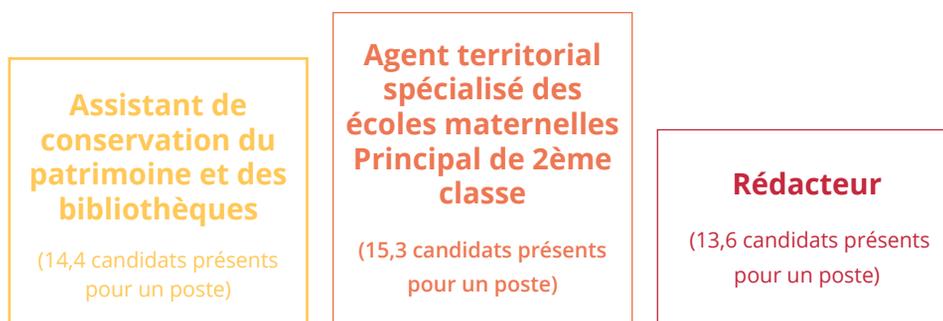
### Nombre de concours organisés par département en 2019



Un concours sur deux a été organisé par l'Ille-et-Vilaine.

Ce chiffre s'explique notamment par le fait que certains concours sont organisés par le Service inter-régional des concours (SIC) qui est adossé au CDG35.

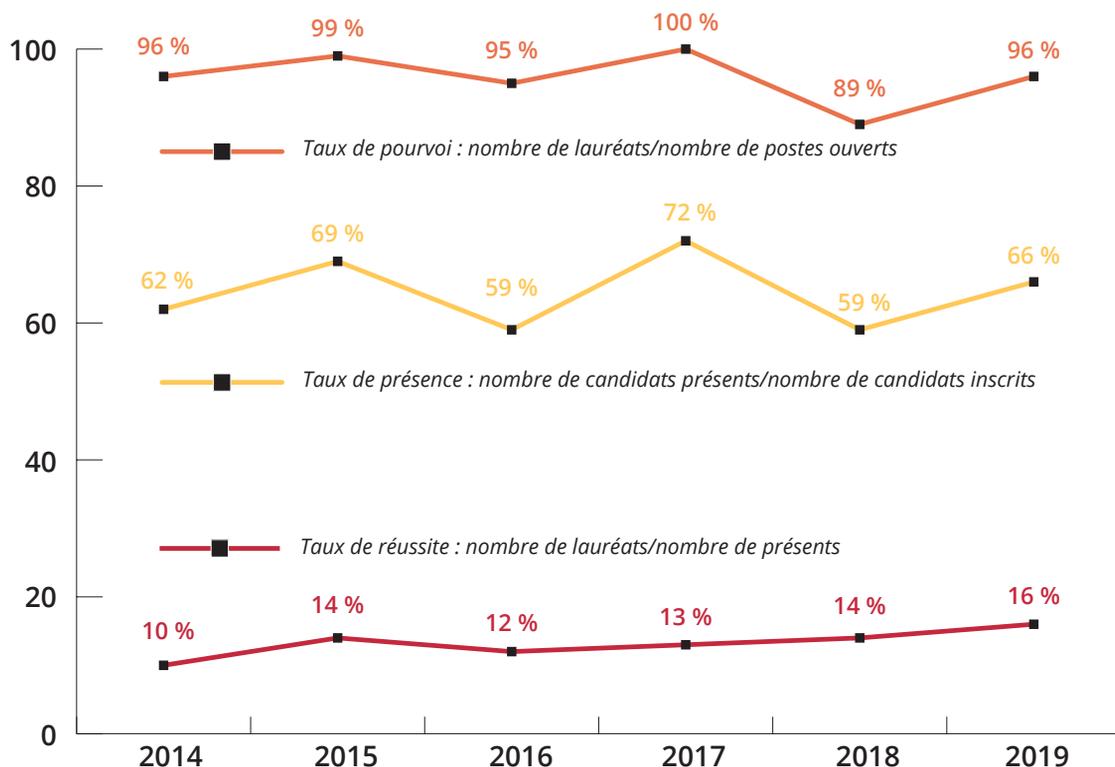
### Top 3 des concours les plus sélectifs\* en 2019



\*Taux de sélectivité : nombre de présents à la 1ère épreuve/nombre de postes ouverts

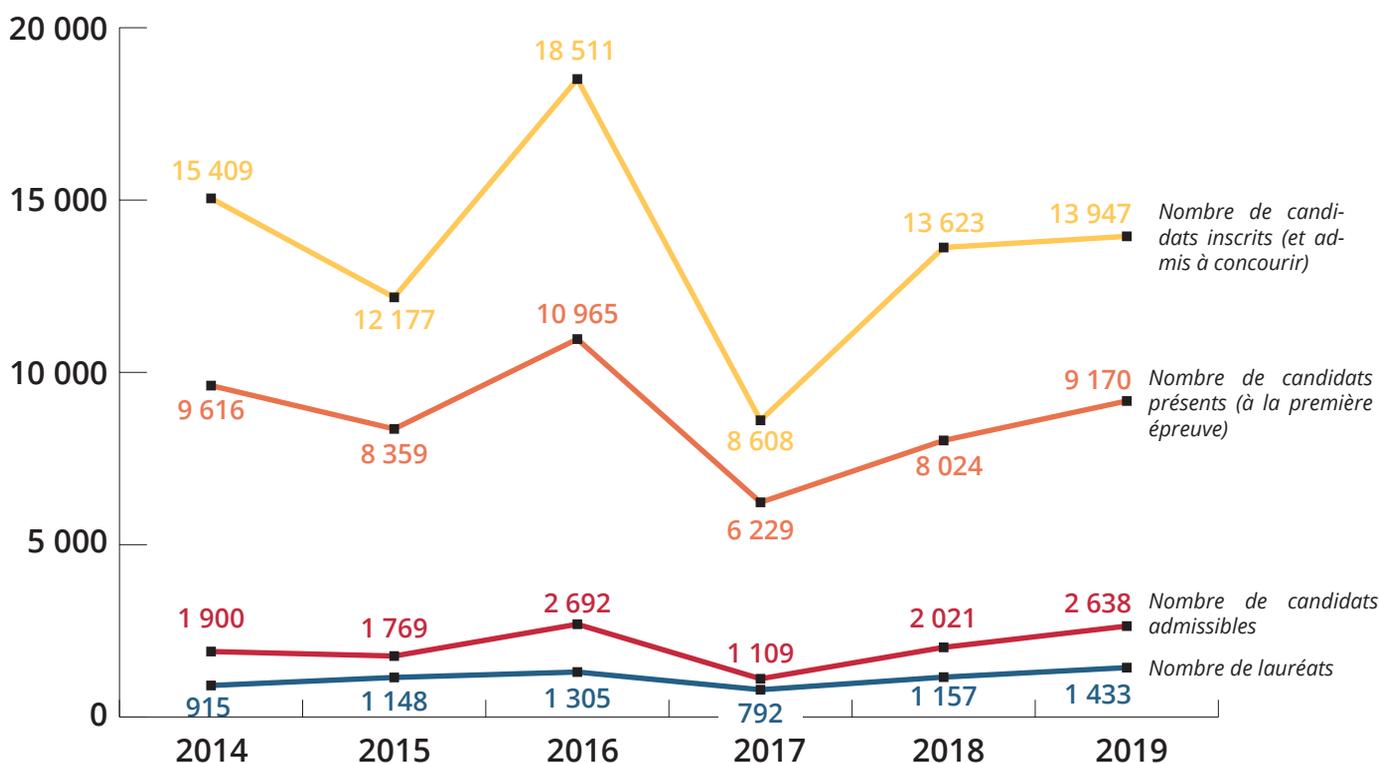
Ce classement est identique à celui de 2017 (concours organisés une année sur deux), avec toutefois des taux de sélectivité légèrement moins élevés (exemple : 15,3 candidats par postes pour le concours d'ATSEM en 2019, contre 21,5 en 2017).

### Évolution des taux de présence, de réussite et de pourvoi entre 2014 et 2019



En 2019, le taux de présence aux concours en Bretagne est supérieur à celui national (+4 pts) ainsi que le taux de pourvoi (+ 14pts). Le taux de réussite quant à lui est identique.

### Évolution des chiffres clés des concours organisés en Bretagne entre 2014 et 2019



Pour la première année, il n'y a pas d'effet « dents de scie », l'ensemble des données augmentant pour la deuxième année consécutive.

# LES DÉPARTS A LA RETRAITE DES AGENTS TERRITORIAUX

Pour rappel il existe deux régimes de retraite dans la fonction publique territoriale :

- **Le régime CNRACL** qui s'adresse aux agents titulaires à temps complet ou à temps non complet dès lors que la durée hebdomadaire de travail est supérieure ou égale à 28 heures,
- **Le régime IRCANTEC** qui s'adresse aux agents non titulaires ainsi qu'aux agents titulaires à temps non complet (dont la durée hebdomadaire de travail est inférieure à 28 heures), aux agents titulaires sans droit à pension CNRACL et aux élus locaux.

## Les chiffres clés des départs à la retraite

**2 587 départs en 2019**  
(2,8% des actifs  
+9% par rapport à 2018)



**Retraite**

**2 246 départs en 2019**  
(87% de l'ensemble des départs  
+9% par rapport à 2018)



**Retraite agents  
CNRACL**

**341 départs en 2019**  
(13% de l'ensemble des départs)



**Retraite agents  
IRCANTEC**

## Âge des agents au moment du départ à la retraite, par sexe et selon la caisse d'affiliation

L'âge moyen de départ à la retraite tout statut confondu est de 61 ans.

60,8  
ans



60,7  
ans



**CNRACL**

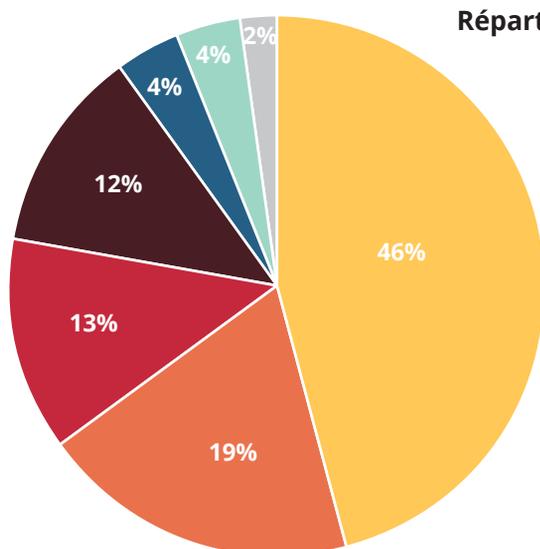
62,3  
ans



62,9  
ans



**IRCANTEC**



## Répartition des départs à la retraite par type de collectivités en 2019

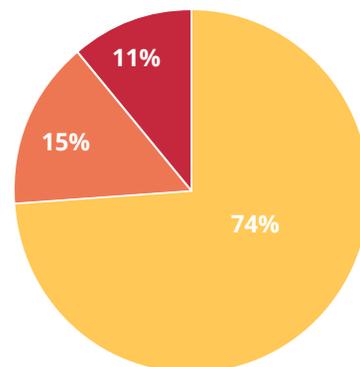
- **Communes** (= par rapport à 2018)
- **Départements** (= par rapport à 2018)
- **EPCI (dont CDC, CA...)** (-2 pts par rapport à 2018)
- **Etablissements d'actions sociales (CIAS, CCAS)** (+1 pt par rapport à 2018)
- **Région** (+1 pt par rapport à 2018)
- **Autres établissements publics (CDG, Caisse des écoles, SDIS)** (= par rapport à 2018)
- **Syndicats (SIVU, SIVOM)** (= par rapport à 2018)

Près d'un départ à la retraite sur 2 concerne un agent employé par une commune.

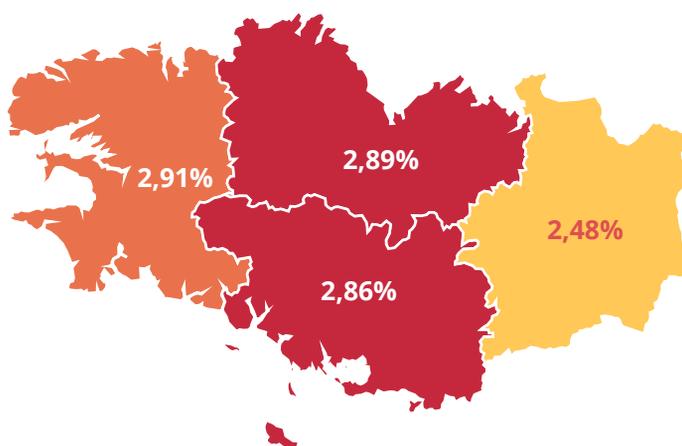
## Répartition des départs à la retraite en 2019 par catégorie hiérarchique\*

\* les données ne concernent que les agents CNRACL

- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C



## Cartographie des taux de départ à la retraite\* par département (taux de départs en 2019)



## Évolution des départs à la retraite entre 2014 et 2019

- Evolution inférieure à 30%
- Evolution comprise entre 30 et 40%
- Evolution supérieure à 40%

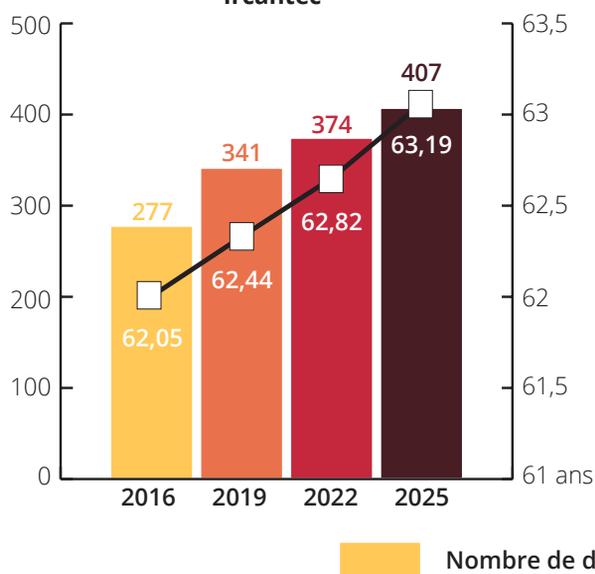
\* nombre d'agents qui partent / nombre d'agents total

Chiffres régionaux : **2,75%** et +  
41,1% par rapport à 2014

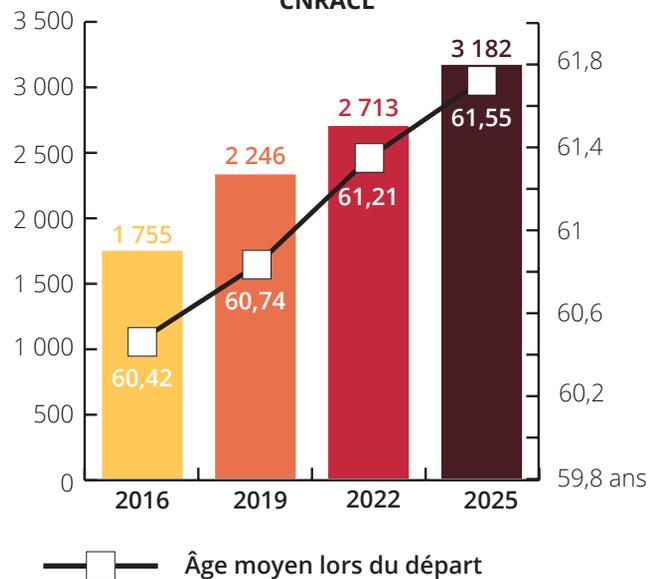
2 départements voient leur taux de départ en retraite augmenter de plus de 50% par rapport à 2014. Pour comparaison, le taux de départ à la retraite en 2019 à l'échelle nationale est de 2.6%.

## Projection des départs à la retraite

### Projection de l'âge moyen et du nombre de départs à la retraite pour les agents du régime Ircantec



### Projection de l'âge moyen et du nombre de départs à la retraite pour les agents du régime CNRACL



Cette projection est réalisée à partir des données 2014 à 2019 qui permettent d'établir une tendance arithmétique. Cependant, la tendance à l'augmentation pourrait évoluer (à la hausse ou à la baisse) en fonction notamment de la législation.

## Focus sur les départs à la retraite pour invalidité

La retraite pour invalidité ne concerne que les agents CNRACL. L'agent doit être déclaré inapte à exercer ses fonctions de manière définitive et absolue et sans possibilité de reclassement. Cette inaptitude peut résulter d'une maladie, d'une blessure ou d'une infirmité grave.

Dès lors que ces conditions sont réunies, il n'est pas prévu de durée minimum de service, d'âge minimum ou de taux d'invalidité spécifique pour pouvoir bénéficier d'une retraite pour invalidité. Par ailleurs, la retraite pour invalidité est attribuée de manière définitive.

### Chiffres clés :



**17%** des départs à la retraite des agents CNRACL pour invalidité



**63 %** des départs à la retraite pour invalidité en 2019 concernent la filière **technique**



Âge moyen de départ à la retraite pour invalidité : **56 ans et 4 mois**

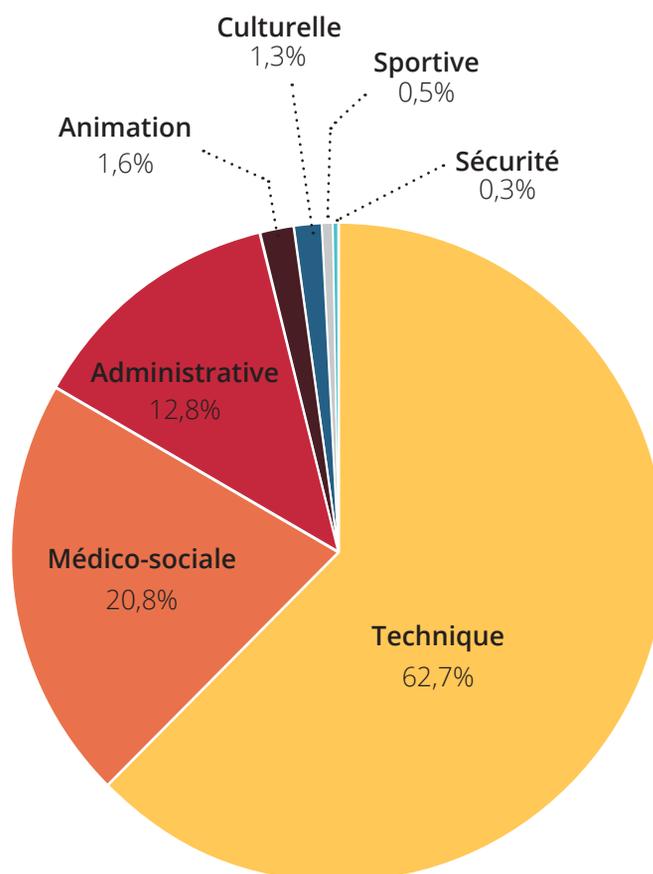


**62 %** de femmes / **38 %** d'hommes



**90 %** catégorie C  
**6 %** catégorie B  
**4 %** catégorie A

Répartition des départs pour invalidité par filière



Dans la grande majorité des cas, les départs en retraite pour invalidité sont prononcés à l'issue des droits statutaires à congés de maladie (congé longue maladie, congé de longue durée, etc.)



OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL

de l'Emploi Public Territorial  
et des Ressources Humaines

Publication réalisée par l'observatoire régional de l'emploi public territorial et des RH

02.96.58.63.76

[observatoire.emploi.bretagne@cdg22.fr](mailto:observatoire.emploi.bretagne@cdg22.fr)

Pour toute question sur le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr), n'hésitez pas à  
prendre contact auprès des CDG Bretons :

**Centre de Gestion 22**

02 96 58 63 68 / [bourse.emploi@cdg22.fr](mailto:bourse.emploi@cdg22.fr)

**Centre de Gestion 29**

02 98 60 25 60 / [accueil.emploi@cdg29.bzh](mailto:accueil.emploi@cdg29.bzh)

**Centre de Gestion 35**

02 99 23 31 04 / [service.metiers@cdg35.fr](mailto:service.metiers@cdg35.fr)

**Centre de Gestion 56**

02 97 68 36 24 / [emploiterritorial@cdg56.fr](mailto:emploiterritorial@cdg56.fr)

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Bretagne

